



Mardi 5 mai 2020

Consignes n°9

Quelques réflexions autour de l'Eucharistie

La crise sanitaire nous a contraints au confinement et donc à renoncer à nos réunions et notamment à nos assemblées eucharistiques dominicales. Cette privation d'offices liturgiques a généré une grosse souffrance, particulièrement sensible au moment où nous nous préparions à vivre le triduum pascal, qui constitue le sommet de l'année liturgique, avec la célébration de baptêmes d'adultes et le renouvellement des promesses baptismales. Nous espérions bénéficier du premier mouvement de déconfinement le 11 mai. Malheureusement, le Gouvernement a maintenu l'interdiction des rassemblements jusqu'en juin, écartant le plan proposé par la Conférence des Evêques de France pour une reprise encadrée.

Les raisons de ce refus sont d'abord liées à la crainte légitime d'une deuxième vague de contamination. Mais elles tiennent certainement aussi au fait que nous étions la seule religion à exprimer une demande (et aussi à avoir préparé et élaboré un plan d'action). Plus profondément, ce refus manifeste clairement la difficulté de notre société à intégrer que la vie spirituelle et la vie liturgique ne constituent pas une réalité marginale. Ceci dit, nous devons être prudents et ne pas oublier que la première propagation dans notre pays s'est faite à l'occasion d'un rassemblement chrétien.

Nous allons donc poursuivre le confinement, non plus avec la couleur du carême, mais dans l'attente de la Pentecôte, en compagnie de Marie et des Apôtres au Cénacle. Je vous exhorte à vivre cette nouvelle étape comme un temps d'intériorisation et le point de départ d'un nouveau dynamisme missionnaire. Avec Marie et les Apôtres, accueillons le Christ ressuscité qui se tient au milieu de nous. Préparons-nous à accueillir le don de l'Esprit Saint qui nous enverra en mission, nous fera vivre dans la communion fraternelle, et nous donnera de communiquer largement l'espérance dont le monde a besoin plus que jamais.

Durant ce temps, vous continuerez d'apprécier la retransmission des célébrations liturgiques grâce aux techniques modernes mises à notre disposition (*Le Jour du Seigneur, KTO, RCF, You Tube*, etc.). Il est vrai que cela constitue un bon support pour prier, pas simplement chacun dans son coin, mais en s'unissant les uns aux autres. Je félicite au passage l'inventivité des curés qui se sont appuyés sur les possibilités du numérique pour associer activement leurs paroissiens (lectures, prière universelle, chants...).

Cependant la situation de confinement perdurant, l'absence de la vie sacramentelle se fait ressentir maintenant de manière plus aigüe et l'impatience grandit chez beaucoup d'entre vous. A tel point que j'entends un certain nombre de demandes émanant de fidèles laïcs qui m'expriment leur souffrance et suggèrent des solutions astucieuses pour recevoir la communion eucharistique à la maison. Certains en viennent à imaginer la conservation de la réserve eucharistique chez soi, avec la distribution

de la communion par le chef de famille ; ou bien encore le passage individuel à l'église à l'occasion de courses alimentaires pour recevoir la communion, sur le modèle des courses en "drive". D'autres enfin imaginent le curé passant dans les maisons pour y célébrer la messe. Et puis, sous la demande pressante de certains de leurs paroissiens, des pasteurs s'interrogent : Est-ce que je ne manque pas à la charité pastorale en n'accédant pas à cette requête de fidèles ? Mais, en même temps, est-ce qu'un bon parent donne immédiatement satisfaction à toutes les demandes de ses enfants ? Et, cela pose plus largement la question : comment concilier le respect de la liberté religieuse et les consignes de confinement sanitaire ? Ne risquons-nous pas d'être trop passifs et soumis aux prescriptions édictées par un Gouvernement qui apprécie mal ce qu'est la liberté religieuse ?

Face à ce type de questions, il est urgent de prendre du recul et de commencer par raisonner. La tentation est grande en effet de réagir spontanément et sur le registre émotionnel, au lieu de s'asseoir, se recueillir, se rendre disponible se demander ce que Dieu veut nous enseigner dans cette épreuve inattendue. Je constate que beaucoup d'opinions circulent à l'envi sur les réseaux sociaux et se transfèrent à l'infini d'un simple clic, au gré du ressenti immédiat. La plupart du temps les internautes diffusent des textes ou des vidéos sans en vérifier ni l'origine ni la vérité et sans prendre le temps de la réflexion personnelle, alors qu'il conviendrait de s'interroger pour se demander ce qui sera profitable au bien commun. Cette épidémie médiatique est tout aussi redoutable que celle du coronavirus !

Pour entrer dans la réflexion, je vous propose d'aborder la question sous un angle théologique et non pas à partir de nous-mêmes. Autrement dit, je vous invite à raisonner non pas en partant de notre volonté personnelle, mais en acceptant de considérer ce que le Seigneur nous appelle tous à vivre, à travers une situation donnée que nous n'avons pas choisie. Il me semble nécessaire de renoncer à la mise en œuvre de solutions qui nous rassureraient à bon compte en permettant de satisfaire notre volonté propre. Renoncer à la maîtrise des choses implique certes une véritable ascèse, pour se préparer à accueillir le fruit spirituel qui est offert là où on ne l'attend pas et qui porte sur un plus long terme. En temps de crise, comme le fils cadet de la parabole, nous pouvons aisément imaginer une solution immédiate pour satisfaire un besoin : « *Traite-moi comme l'un de tes ouvriers* » (Luc 15, 17), mais découvrir au bout du chemin que le père a prévu bien mieux que notre bricolage !

Afin de bien cadrer la réflexion, je vous invite aussi à ne pas tomber dans le piège qui consisterait à comparer la situation présente de confinement sanitaire avec des situations de confinement idéologique (camps de concentration, goulag). Nous nous trouvons en effet dans une situation complètement atypique, qui n'est pas de même nature qu'un contexte de persécution. Au temps de l'enfance de saint Jean-Marie Vianney, par exemple, il était légitime de chercher à recevoir les sacrements pour défendre la foi chrétienne. Ce faisant, d'ailleurs, on risquait sa propre vie, mais on ne mettait pas en péril celle des autres. Actuellement, tous les citoyens sont soumis aux mêmes exigences et il n'y a a priori pas de discrimination, même si les dirigeants ont perdu de vue que l'homme ne vit pas seulement du pain du boulanger. Ce sont tous les rassemblements qui sont interdits et pas uniquement les rassemblements religieux.

Comme tous nos concitoyens, nous sommes soumis à un confinement strict afin de contribuer à contenir la pandémie. Pour commencer, nous pouvons clairement discerner que c'est la volonté du Seigneur que nous obéissions à la règle sanitaire commune du confinement. Car celle-ci est fixée par les autorités civiles dans le but indiscutable de servir la vie : elle permet d'éviter de contaminer les autres et préserve d'être soi-même atteint. Elle contribue ainsi à endiguer la propagation du virus et à atténuer la charge des soignants déjà surchargés et épuisés, du fait de la pénurie de moyens techniques. Elle permet aussi d'échapper à des situations cornéliennes dans lesquelles tous les malades ne pourraient pas être admis en soins intensifs et où il faudrait délibérément en abandonner certains à la mort. Il est donc de notre devoir de citoyens mais aussi de chrétiens d'observer le confinement de manière rigoureuse : c'est un exercice concret de la charité. Cela ne nous dispense pas, bien sûr, d'exercer vigilance et esprit critique, car toute autorité peut, à un moment ou à un autre, outrepasser ses responsabilités et succomber à la tentation de restreindre indûment des libertés fondamentales.

En tant qu'enfants d'Abraham, nous posons l'acte de foi que, fidèle à sa promesse, le Seigneur est avec nous et qu'il ne nous abandonne jamais (voir Mt 28, 20) ; et qu'en fin de compte tout concourt

au bien de ceux que Dieu aime. Soyons clairs : ce n'est pas Dieu qui a voulu cette épreuve. Mais il en fait pour nous un appel pour susciter notre conversion. Avec le prophète Osée, nous pouvons discerner dans ce temps de crise sanitaire et de confinement une épreuve salutaire : « *Mon épouse infidèle, je vais la séduire, je vais l'entraîner jusqu'au désert et je lui parlerai cœur à cœur* » (Osée 3, 16). Nous pouvons discerner un appel à rentrer en soi-même, afin d'y rencontrer le Dieu vivant et pouvoir reconnaître comme saint Augustin : « *Tu étais en moi et moi j'étais dehors (...) Tu étais avec moi, mais moi je n'étais pas avec toi* ».

Aussi je vous demande de considérer l'aspect positif de notre souffrance, car la situation de manque nous donne d'apprécier l'importance de réalités dont nous bénéficions habituellement et dont nous ne réalisons pas suffisamment la richesse. Cette crise nous provoque à une réflexion renouvelée sur le sens de l'Eucharistie dominicale, dans la suite de ce que je soulignais déjà dans ma lettre pastorale d'entrée en Avent. La situation présente manifeste combien les fidèles chrétiens sont attachés à la célébration de l'Eucharistie et ont soif de recevoir la communion eucharistique. C'est un fait dont nous avons à nous réjouir. Mais les circonstances nous provoquent à purifier cet attachement louable à l'Eucharistie.

Il convient en effet de mieux percevoir la primauté du don de Dieu. Les événements nous enseignent que nous n'avons pas un droit à l'Eucharistie, car celle-ci est d'abord et avant tout un cadeau dont lui seul a l'initiative. C'est Dieu qui a l'initiative de nous donner la vie, de nous sauver et de nous inviter au festin des noces de l'Agneau. Notre démarche doit être purifiée en ce sens où nous avons à nous souvenir que nous n'avons pas l'initiative de la célébration eucharistique. Nous répondons à un appel qui nous précède. Nous sommes convoqués, comme le signifie le terme grec d'*ekklesia* (assemblée convoquée), qui a donné le mot Eglise. Et puis le but de notre rassemblement est d'abord de rendre gloire à Dieu, comme le signifie le terme grec *eucharistia*, qui signifie action de grâce. L'Esprit Saint nous rassemble pour former un seul corps et rendre gloire à Dieu : « *Tu nous as choisis pour servir en ta présence* » (Prière eucharistique n° 2).

Une fois rappelés ces deux points, il est nécessaire de réfléchir aux différents aspects de la célébration eucharistique, qu'il faut veiller à ne surtout pas dissocier, au risque de perdre de vue la dynamique profonde de l'action liturgique. Le concile Vatican II nous a offert une présentation de la célébration de l'Eucharistie qui est bien équilibrée. Il faut donc se garder de mettre en place des pratiques qui iraient à l'encontre de cette doctrine et feraient oublier l'apport magistral qui a valorisé toute la richesse du sacrement.

Par exemple, il nous faut réfléchir aux différents types de présence, à ne pas dissocier. Relisons ce qu'enseigne le rituel de l'Eucharistie en dehors de la messe : « *Dans la célébration de la Messe, les principaux modes de présence du Christ dans son Eglise se manifestent successivement : tout d'abord, il est là présent dans l'assemblée des fidèles réunie en son nom ; ensuite dans sa parole, lorsqu'on lit et qu'on explique l'Ecriture dans son Eglise ; mais aussi dans la personne du ministre ; enfin et surtout sous les espèces eucharistiques. En effet, dans le sacrement de l'Eucharistie, d'une manière absolument unique, se trouve totalement le Christ entier, Dieu et homme, d'une manière substantielle et permanente. Cette présence du Christ sous les espèces, « on la nomme 'réelle', non à titre exclusif, comme si les autres présences n'étaient pas 'réelles', mais par excellence* » (n°6). Il s'agit donc de ne pas disjoindre ni cloisonner ces différents modes de présence, qui se trouvent ordonnées les unes aux autres : assemblée, parole, ministre ordonné, espèces eucharistiques.

Pour commencer, les fidèles laïcs ne doivent pas envier les prêtres du fait que ceux-ci ont la faculté de célébrer l'Eucharistie, car ces derniers souffrent de l'absence physique du Peuple de Dieu. Il est significatif de relever que le code de Droit canonique indique que « *Le prêtre ne célébrera pas le Sacrifice Eucharistique sans la participation d'un fidèle au moins, sauf pour une cause juste et raisonnable* » (n° 906). Cette précision souligne que l'action liturgique n'est pas une action privée, mais la célébration du Christ total, tête et membres ensemble.

Ensuite, il n'est pas inutile, dans un contexte d'individualisme et de consumérisme, qui marque inévitablement les chrétiens, comme tout le reste de la société, de mettre en garde contre le risque de dissocier la communion eucharistique de la communion ecclésiale. Certaines propositions entendues ici

ou là sont généreuses mais à mon avis contre-productives. Par exemple, si le prêtre allait célébrer dans les maisons, sachant qu'il ne pourrait pas aller partout, quel serait le critère ? Pourquoi chez l'un et pas chez l'autre ? Paradoxalement, l'eucharistie pourrait alors devenir un sujet de division ! L'Eucharistie fait l'Eglise. Elle n'est pas une dévotion individuelle, mais construit le corps du Christ : « *Accorde nous d'être un seul corps et un seul esprit dans le Christ* » (Prière Eucharistique n° 3).

La présentation générale du missel romain enseigne que « *La messe comporte comme deux parties : la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique ; mais elles sont si étroitement liées qu'elles forment un seul acte de culte* » (n° 8). Et il ajoute « *Lorsqu'on lit dans l'Eglise la sainte Ecriture, c'est Dieu lui-même qui parle à son peuple et c'est le Christ, présent dans sa parole, qui annonce son Evangile* » (n° 9). Depuis quelques années, nous avons une approche renouvelée des Ecritures (voir Benoît XVI, *Verbum Domini*), et des chrétiens de plus en plus nombreux accueillent et savourent la Parole de Dieu en méditant la Bible. Le temps de confinement incite des familles à lire et méditer ensemble les Ecritures, ce qui est heureux. Saint Jean-Marie Vianney, qui était un apôtre de l'Eucharistie disait : « *Notre Seigneur, qui est la vérité même, ne fait pas moins cas de sa Parole que de son Corps* ».

En raison de la privation douloureuse des sacrements, les fidèles laïcs découvrent avec davantage d'intensité la grandeur et le caractère irremplaçable du ministère des évêques et des prêtres, chargés au nom du Christ Bon Pasteur de les enseigner, les nourrir et les guider. Cette situation doit nous conduire à mieux comprendre et articuler sacerdoce baptismal et sacerdoce ministériel. Nous devons prêter attention pour cela à ne pas dissocier les *tria munera* et nous garder de réduire le prêtre à être un consécrateur d'hosties. Nous devons manifester comment le ministère des évêques et des prêtres est garant du Christ Tête du Corps au sein de nos communautés.

Lorsque pour une juste cause on est amené à donner la communion en dehors de la messe, il est capital de ne jamais perdre de vue que la communion eucharistique s'inscrit dans une dynamique. La présence du Christ sous les espèces eucharistiques n'est pas une présence statique. C'est la perpétuation du sacrifice de la croix. Le contexte normal de la réception de la communion est donc celui de la célébration eucharistique, même s'il est prévu que les fidèles puissent recevoir la communion en dehors de la messe, lorsqu'ils la demandent « pour une juste cause » (canon 918). Cette pratique ne saurait être généralisée. Il est aussi intéressant de relever que le Droit précise que « *tout fidèle est tenu par l'obligation de recevoir la communion au moins une fois l'an* » (n° 920). Cela laisse entendre que la pratique de la communion fréquente n'est pas une norme absolue.

Indépendamment de l'appréciation que nous pouvons porter sur la situation et des démarches que nous pouvons opérer par ailleurs pour faire respecter la liberté religieuse, c'est un fait : pour l'instant nous n'avons plus la possibilité de nous rassembler pour célébrer l'Eucharistie. Cette situation de privation difficile à vivre peut offrir l'occasion d'approfondir le caractère sacrificiel de l'Eucharistie. Nous avons certainement à mettre en valeur l'appel à faire offrande de notre vie avec le Fils, afin que toute notre existence devienne « *une vivante offrande à la louange de la gloire du Père* » (voir Prière eucharistique n° 4).

C'est également un appel à vivre davantage dans l'intériorité. Nous pouvons laisser résonner les paroles entendues dans le cadre de la liturgie. La veille d'entrer en temps de confinement, l'Evangile du 3^e dimanche de carême nous a providentiellement donné d'entendre Jésus nous dire, comme à la Samaritaine : « *L'heure vient, et c'est maintenant, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité* ». Autrement dit, si nous accueillons Jésus-Christ pour ce qu'il est, si nous accueillons celui en qui *habite corporellement la plénitude de la divinité*, celui qui est le *reflet resplendissant de la gloire de Dieu* ; si nous entrons pleinement dans l'alliance qu'il nous propose, en vivant dans son amitié, nous vivons constamment pour Dieu dans la liberté de l'Amour qui ne se laisse enfermer ni dans des lois ni dans des temps particuliers. Nous avons reçu en nous, par le baptême, une source jaillissante, nous sommes habités de l'Esprit de Dieu. Il nous faut donc accueillir cette présence divine en nous et laisser agir l'Esprit : « *L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné* ».

Le dispositif sacramentel est le « régime ordinaire ». Le pape François et moi-même l'avons rappelé, il est possible de vivre en communion authentique avec Dieu, au-delà des médiations sacramentelles habituelles. Et puis rappelons encore que nous rejoignons, par cette expérience

exceptionnelle ce que vivent des populations vivant en pays de persécution ou en pays de mission. Cela devrait nous en rendre plus solidaires. Il me semble qu'une clef de compréhension spirituelle de la situation présente est à chercher du côté de la théologie du samedi saint, qui n'est pas suffisamment travaillée.

Concrètement, que devons-nous faire ? J'ai demandé que les églises soient ouvertes, offrent des temps d'adoration, et que les prêtres y assurent des permanences d'accueil pour assurer des confessions, mais aussi donner la communion à ceux qui la demandent. Merci de tout ce que vous ferez dans ce sens. Attention à ne pas réduire les choses à une simple distribution comme dans un « drive ». On veillera à vivre une authentique célébration, comme le demande le rituel de l'Eucharistie en dehors de la messe (note 26 et n° 42 à 53). Je vous invite à soigner la place de la Parole de Dieu et à donner un prolongement par un geste de charité. Bien sûr, à chaque fois, on veillera au respect des consignes sanitaires.

En revanche, je demande qu'on ne célèbre pas de messes à domicile. J'ai eu écho d'un prêtre qui avait fait cela et cette manière de faire a semé la zizanie : pourquoi chez mon voisin et pas chez moi ? Résultat : le sacrement qui devrait construire la communion devient facteur de division ! Et puis nous devons résister contre le courant ambiant qui voudrait que la vie religieuse soit restreinte à l'espace privé et n'ait plus sa place dans l'espace public. Sans compter que les risques de contagion, comme on a pu le déplorer ici ou là, sont nettement plus élevés que dans une église. Je conçois aisément cette pratique dans un autre contexte, celui de la persécution. Je préfère que les prêtres, après le 11 mai, consacrent du temps à visiter les personnes âgées et malades qui le souhaitent et leur apportent la communion.

En tous cas, il est capital de ne pas agir en ordre dispersé, chaque évêque ou chaque prêtre pouvant y aller de sa petite initiative personnelle, devenir otage d'un groupe et se faire aduler ou honnir selon les cas. Les Evêques de France travaillent en communion et prennent leurs responsabilités. Nous étudierons aussi avec le Conseil Presbytéral comment avancer de manière coordonnée pour la reprise progressive de nos activités. Nous devons être vigilants, car le diable profite de toute occasion pour semer la division entre disciples du Christ. Confions-nous tous au Christ Bon Pasteur qui n'abandonne pas son troupeau. Et demandons à la Vierge Marie, Mère de l'Eglise, qui va nous accompagner tout au long de ce mois de mai, de nous aider à gagner en intériorité. Qu'elle nous aide à accueillir le don de l'Esprit de Pentecôte et nous prépare à nous laisser porter par un nouveau souffle missionnaire. En communion de pensée et de prière avec vous tous. Paternellement.



† Pascal ROLAND

